



Droit a la nationalite Française

Par **iddire**, le **20/04/2013** à **16:54**

bonjour,mon grand père est né en Algérie en 1927 il a travailler en France a la société citroen et il est décédé en 1957 en France est ce que j'ouvre le droit a la nationalité française.
merci

Par **abelmad**, le **16/08/2015** à **20:32**

bnj je me permet d'exposer ma situation pour avoir vos conseils précieux; j'ai reçu un courrier qui m'annonce le retrait de la nationalité française car ma vie commune entre mon ex-femme est rompue avant 12 mois de l'enregistrement de la déclaration de la nationalité française: j'ai un enfant avec mon ex_femme.je paye une pension alimentaire; je voulais savoir comment je peux garder ma nationalité française(en sachant que j'ai fraude pour l'avoir) , je fais quoi comme démarche ?
est je serais sanctionner a cause de ce retrait?
est ce que je pourrai recuperer ma carte resident de 10 ans ? et comment?
merci